

Répertorier les textes historiques mineurs en français : la question du titre

Alessio Marziali Peretti

(Université de Montréal)

Abstract

Some Italian manuscripts from the late 13th century include a chronicle of emperors and a French annalistic text following the *Faits des Romains*. These two short historical texts in French prose stem from two different Latin traditions. The chronicle of emperors is a partial translation of Gilbert's *Chronicon pontificum et imperatorum Romanorum*, while the French annals trace back to the Latin *Annales mineures de Fécamp* through the intermediary of their French translation known as the *Annales brèves universelles*. This paper builds on the information derived from the recently identified Latin sources to suggest new titles for the French historical texts. By considering both the genres in medieval Latin and vernacular historiography, as well as modern taxonomic requirements and common practices for titling historical texts, this paper propose assigning the title *Chronique des empereurs d'Octavien à Frédéric II* to the chronicle of emperors and *Annales mineures abrégées jusqu'en 1239 en français* to the annalistic text previously known as *Chronologie depuis Adam jusqu'à 1239*.

Key Words – medieval historiography; titles; chronicles; annals; chronicles of popes and emperors

Certains manuscrits italiens de la fin du XIII^e siècle associent les *Faits des Romains* à une chronique des empereurs et à un texte annalistique d'allure gallicane. Ces deux brefs textes en prose française, à teneur historique et assimilables à des textes de référence, découlent de deux traditions latines différentes. La chronique des empereurs est une traduction partielle du *Chronicon pontificum et imperatorum Romanorum* de Gilbert, tandis que les annales françaises remontent aux *Annales mineures de Fécamp* en latin par l'intermédiaire de leur traduction française intégrale, connue sous le titre d'*Annales brèves universelles*. Cet article met à profit les informations issues de l'identification de ces sources latines et françaises pour réfléchir aux titres des deux textes historiques français. En considérant la division des genres de l'historiographie médiévale latine et vernaculaire aussi bien que les exigences taxinomiques modernes et les pratiques courantes de titrage des textes historiques, cet article propose d'attribuer le titre de *Chronique des empereurs d'Octavien à Frédéric II* à la chronique des empereurs et d'*Annales mineures abrégées jusqu'en 1239 en français* à celle qui était auparavant connu sous le titre de *Chronologie depuis Adam jusqu'à 1239*.

Mots clés – historiographie médiévale ; titres ; chroniques ; annales ; chronique des papes et des empereurs

1. L'Histoire, en bref

Œuvre d'un anonyme écrivant vers 1213-1214, probablement en Île-de-France, les *Faits des Romains* racontent le passage de la République à l'Empire romain en se concentrant sur les exploits de Jules César¹. Selon le plan présenté dans le prologue², les *Faits* auraient dû suivre le modèle des *Vies des douze Césars* de Suétone et retracer l'histoire des douze premiers empereurs, mais aucun des témoins qui nous sont parvenus ne dépasse l'épisode des funérailles de César. Dans le volume consacré à la tradition manuscrite des *Faits*, Louis-Fernand Flutre (1932) décrit ce qu'il désigne comme « les continuations » de l'œuvre³, des textes en prose française qu'il interprète comme des tentatives de compléter le projet inachevé par l'anonyme. Aux origines et aux caractéristiques diverses, ces « continuations » sont unies par le fait d'être copiées à la suite des *Faits* et de traiter de l'histoire romaine après la mort de César. Une partie de ces « continuations » sont en effet des créations originales, probablement conçues dans le but de poursuivre le récit des *Faits*⁴. D'autres, en revanche, se sont révélées être des textes préexistants et autonomes, dont l'association aux *Faits* résulte d'opérations de mise en recueil qui ont joui d'un succès variable. Durant mon doctorat, je me suis penché sur deux « continuations » du deuxième groupe, qui se trouvent être associées aux *Faits* pour la première fois dans des manuscrits italiens de la fin du XIII^e siècle⁵. Le premier texte est, selon le titre donné par Flutre, l'*Histoire sommaire des empereurs depuis Auguste jusqu'à Frédéric II* ; le second est un texte annalistique qu'il appelle *Chronologie depuis Adam jusqu'à 1239*⁶. Les titres utilisés par Flutre visent essentiellement à décrire le contenu et les limites chronologiques des œuvres. Les étiquettes d'*histoire sommaire* et de *chronologie* qu'il adopte n'apparaissent ni dans les textes ni dans les paratextes de ces manuscrits italiens. Elles ne se rattachent pas non plus à des genres précis et codifiés, se bornant à fournir au lecteur moderne une idée suffisamment claire de leur sujet. Flutre lui-même ne semble pas attribuer à ces dénominations le statut de titre. Il les utilise uniquement pour décrire le contenu des manuscrits, et, lorsqu'il passe à analyser les textes, les italiques disparaissent au profit de désignations plus vagues, comme « texte », « continuation » ou « chronique ».

Depuis l'étude de Flutre, on a attribué d'autres dénominations à l'*Histoire sommaire* et à la *Chronologie*. À l'heure actuelle, les deux textes sont respectivement désignés comme *Liste des empereurs d'Auguste à Frédéric II* et *Chronique abrégée jusqu'en 1239* par Jonas⁷. L'instabilité de ces titres, qui contribue à la confusion autour de ces œuvres peu connues, laisse la voie libre à de nouvelles propositions, mieux informées et plus cohérentes avec la nature des textes et leur origine. Dans le cadre de ma recherche doctorale, j'ai analysé les caractéristiques de ces textes, j'ai identifié leurs sources latines

¹ Le texte des *Faits des Romains* est publié par Flutre et Sneyders de Vogel (1935-1938). L'édition avait été précédée par l'étude que Flutre (1932) consacra à la tradition manuscrite, d'où l'on tire les sigles des manuscrits des *Faits*. Au sujet de l'œuvre, voir aussi Meyer (1885 : 1-36), Croizy-Naquet (1999), et Paradisi (2006). La datation est discutée par Sneyders de Vogel (1932a) et (1932b).

² Flutre et Sneyders de Vogel (1935-1938 : 2).

³ Flutre (1932 : 143-158).

⁴ Par exemple la continuation jusqu'à Domitien qui est contenue dans L³, voir Flutre (1932 : 143-145).

⁵ Marziali Peretti (2024).

⁶ Les deux textes sont décrits par Flutre (1932 : 155-158) et évoqués par Bernard Guenée (1976 : 267-274) dans son étude sur le succès des *Faits des Romains*.

⁷ Section Romane (2024a) et (2024b). Voir aussi Geneviève Hasenohr (1969 : LXXII-LXXIII), qui désigne les textes comme une « chronologie des empereurs, d'Auguste à Frédéric II » et une « chronique très succincte des principaux événements depuis la création du monde jusqu'à l'année 1239 ».

et retracé leur circulation manuscrite jusqu'au XV^e siècle. Les données collectées autorisent à revoir leurs titres, en vue de la publication de la première édition critique des deux œuvres⁸. En suivant les principes suggérés par Sharpe (2003 : 246-250) en matière de titrage de textes latins et en les adaptant au contexte vernaculaire, dans les pages suivantes j'examine les pratiques médiévales et modernes de définition des genres historiographiques et j'envisage l'adoption de deux nouveaux titres.

2. Des papes et des empereurs

Le texte que Flutre appelle *Histoire sommaire des empereurs depuis Auguste jusqu'à Frédéric II* est la traduction partielle du *Chronicon pontificum et imperatorum Romanorum*, une œuvre latine rédigée par un certain Gilbert vers 1215/16 en Italie centrale, peut-être à Rome⁹. J'ai annoncé l'identification de la source latine dans un article paru en 2019, auquel je renvoie pour une description détaillée de la tradition manuscrite de cette traduction¹⁰. Dans l'article en question, je proposais de renommer le texte français *Chronique des empereurs*, titre auquel je recommande maintenant d'ajouter la spécification des extrêmes chronologiques, *d'Octavien à Frédéric II*. Avant de justifier cette nouvelle proposition, il convient de décrire brièvement le texte. Par souci de praticité, je le désignerai désormais *Chronique*, sous la forme abrégée de son titre.

La *Chronique* se compose d'une séquence de notices brèves, une pour chaque empereur. Chaque notice, qui ne fait que quelques lignes, suit le même schéma : elle informe de la durée du règne, du ou des pontificats contemporains, de la filiation, parfois de la mort, et de quelques faits notables ayant eu lieu pendant le règne de l'empereur. Dans les manuscrits, les notices sont graphiquement isolées par le retour à la ligne et par des lettrines, qui affichent la structure en série du texte, tout en facilitant la consultation et le repérage des informations. La *Chronique* est conservée par 12 manuscrits, qui transmettent trois rédactions distinctes. La rédaction ancienne, qui traduit presque littéralement la section impériale du *Chronicon* de Gilbert, apparaît pour la première fois à la suite des *Faits des Romains* dans trois manuscrits qui ont été associés à la production 'pisano-génoise'¹¹ de la fin du XIII^e siècle (Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 726¹², f. 109v-110v, siglé P¹¹ ; Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 23082¹³, f. 244r-248r, siglé P¹⁶ ; Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. lat. 4792¹⁴, f. 213r-217r, siglé V¹), et dans un quatrième localisé en Vénétie et datable du deuxième quart du XIV^e siècle (Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, fr. Z. 3¹⁵,

⁸ Une version préliminaire des éditions est dans Marziali Peretti (2024).

⁹ Après une édition partielle par Georg Waitz (1872), la seule édition complète est celle d'Oswald Holder-Egger (1879) dans les *MGH*. Les répertoires ont tendance à ajouter au nom de Gilbert l'appellation de « Romanus », pour le distinguer d'homonymes contemporains comme Gilbertus Anglicus medicus et Gilbertus Anglicus auteur de textes de droit canonique, mais la localisation à Rome n'est qu'une hypothèse, voir Bratu (2010) et Pycke (1984).

¹⁰ Marziali Peretti (2019).

¹¹ Sur les manuscrits 'pisano-génois', voir au moins Gousset (1988), Benedetti (1990) Cigni (2010), Fabbri (2012), Zinelli (2015) et Giannini (2016 : 24-30).

¹² Comme je l'ai fait dans Marziali Peretti (2019), j'utilise les sigles que Flutre (1932) a attribués aux manuscrits des *Faits des Romains*. Pour une description du manuscrit, voir Flutre (1932 : 65-67), Avril et Gousset (1984 : 37-38), Careri et al. (2001 : 203-205) et Roux (2009 : 399-401).

¹³ Voir Flutre (1932 : 71-72) et Avril et Gousset (1984 : 39).

¹⁴ Voir Flutre (1932 : 79-80).

¹⁵ Voir Flutre (1932 : 45-48) et Bisson (2008 : 12-16).

f. 237r-239v, siglé M). Les manuscrits M P¹⁶ V¹ font suivre à la *Chronique* la *Chronologie depuis Adam jusqu'à 1239*. Un cinquième témoin, le recueil Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 1543, que j'ai siglé P⁰, réalisé en Picardie en 1402, contient uniquement la *Chronique* et la *Chronologie* (f. 83r-85v), sans les *Faits*. L'étude des fautes et des variantes significatives ainsi que la comparaison avec la source latine ne laissent aucun doute sur la dérivation de M P⁰ P¹¹ P¹⁶ V¹ d'un ancêtre commun¹⁶. La localisation italienne des premiers témoins de la *Chronique* ne permet pas de conclure avec certitude que la traduction a été réalisée dans la péninsule (où circulaient des témoins du *Chronicon* latin proche, d'un point de vue stemmatique, à l'exemplaire utilisé par le traducteur¹⁷), car le même nœud de la tradition est attesté dans des exemplaires du nord de la France. Ni les caractéristiques linguistiques de la *Chronique* ni son contenu n'offrent de données davantage utiles à saisir l'identité du traducteur ou son origine. Il est d'ailleurs possible que le traducteur ait réalisé la *Chronique* dans le but de fournir un appendice aux *Faits des Romains*, ce qui expliquerait l'absence de la partie papale. Dans ce cas, le traducteur coïnciderait avec le concepteur de la mise en recueil des *Faits* et de la *Chronique*. À l'opposé, si la *Chronique* existait en tant que texte autonome dont la genèse était indépendante des *Faits*, on serait obligé de contempler la possibilité qu'une traduction complète du *Chronicon* latin, incluant aussi la section papale, ait existé et qu'elle soit aujourd'hui perdue. L'omission de la partie papale dans les témoins conservés découlerait alors, selon toute probabilité, de la jonction aux *Faits*. Au demeurant, je n'ai pu repérer aucune trace de l'existence d'une version française de la partie papale du *Chronicon*¹⁸. On doit se contenter de la seule forme de la *Chronique* que la tradition a transmise : une chronique des empereurs qui débute avec Octavien et se termine avec la mort de Frédéric II († 1250).

2.1 Les paratextes français

Les informations métatextuelles fournies par la *Chronique* sont condensées dans sa rubrique, lorsqu'elle est présente. Dans P¹¹ P¹⁶ V¹, le texte est introduit par la rubrique « Ci coumence des empereors de Roume », qui dévient simplement « Chy commenche des empereurs » dans P⁰. La deuxième rédaction de la *Chronique*, datable du XV^e siècle, propose une rubrique plus longue et développée qualifiant le texte de « sommaire de tous les empereurs »¹⁹, de laquelle Flutre a dû s'inspirer pour le titre d'*Histoire sommaire*. Dans la deuxième rédaction, la rubrique est suivie par un paragraphe introductif à l'encre brune qui souligne la continuité entre les *Faits* et la *Chronique* et qui oriente le lecteur vers une interprétation moralisante des deux œuvres. La troisième rédaction conserve ce paragraphe tout en modifiant légèrement la rubrique.

¹⁶ Marziali Peretti (2024 : 115-121).

¹⁷ Il s'agit en particulier des copies contenues dans les manuscrits Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, Theol. Lat. Qu. 369, f. 55v-58r, Hamburg, Staats- und Universitätsbibliothek Carl von Ossietzky, Theol. 1811, p. 1-5 et 9-12, et London, British Library, Harley 3678, f. 1r-4r, comme je le démontre dans Marziali Peretti (2024 : 63-73). La production du premier est localisable dans le nord de la France au quatrième quart du XIII^e siècle, le deuxième en Allemagne centrale après 1263 et le dernier a probablement été produit à Plaisance en 1295.

¹⁸ La version française de la partie papale du *Chronicon* qui fait partie d'une chronique universelle du XV^e siècle, la *Chronique anonyme universelle jusqu'à Charles VII* semble dériver d'une autre opération de traduction, non reliée à la *Chronique*. Voir Davis (2014 : 29-31) et Marziali Peretti (2024 : 474-485).

¹⁹ Marziali Peretti (2019 : § 32-36).

Pour réfléchir au titre de ce texte, nous nous référons à la première rédaction de la *Chronique*, celle que la comparaison avec la source latine confirme être la rédaction ‘originale’, dont dérivent les autres versions. La rubrique « Ci coumence des emperours de Roume », transmise par la tradition ancienne, pourrait justifier l’adoption du titre *Les empereurs de Rome*, capable de rendre compte du sujet du texte – les empereurs romains – ainsi que de sa perspective idéologique, comme nous le verrons. Cette rubrique dérive de l’indication qu’on trouve en tête de la partie impériale du *Chronicon* latin dans les copies qui sont proches de celle utilisée par le traducteur. Ces exemplaires ne conservent pas la mise en page diagrammatique du *Chronicon* de Gilbert, qui est conçu pour être copié sur deux colonnes par page, avec la colonne de gauche contenant toujours les notices des papes et celle de droite les notices sur les empereurs. Gilbert avait agencé les deux parties du *Chronicon* de sorte qu’elles soient lues en parallèle, en alignant sur l’axe horizontal les papes et les empereurs de la même époque. Cette mise en page diagrammatique tend à se détériorer au fil des copies, et n’est conservée que par 6 des 35 témoins du texte latin²⁰. La plupart des copies réduisent le *Chronicon* à deux textes successifs – d’abord les papes, puis les empereurs – avec la rubrique copiée en tête de la section papale signalant l’unité textuelle des deux parties. Le début de la section impériale après les papes est marqué, dans ces copies, par des formulations du type « Incipit series imperatorum », que le traducteur a rendu comme « Ci coumence des emperours de Roume ».

Il vaut la peine de souligner la portée idéologique de l’évocation de Rome dans la rubrique française, qui insère le traducteur dans le sillage de l’idéologie impériale affichée par la source latine. Dans le *Chronicon* et, en conséquence, dans la *Chronique*, l’Empire germanique succède sans interruption à l’Empire romain antique grâce à la *translatio imperii* des Romains aux Grecs, puis aux Francs, aux Italiens et, enfin, aux Allemands²¹. Cette continuité, qui suppose que l’existence ininterrompue de l’Empire tout au long de l’histoire chrétienne découle de la volonté divine, constitue le principe structurant du texte latin, et justifie la juxtaposition des pouvoirs impérial et papal. La référence à Rome, loin d’être neutre, n’est pas inédite, mais trahit une vision de la ville à la fois capitale de l’Empire éternel et siège de l’Église.

Compte tenu de la fonction originelle de la rubrique et de la portée idéologique de son point de vue, l’adoption du titre *Les empereurs de Rome* se heurte à deux obstacles. Premièrement, un texte qui a été édité sous le titre de *Les empereurs de Rome* existe déjà, à savoir le poème sur l’histoire romaine qu’un certain Calendre écrit entre 1213 et 1220²². Deuxièmement, un tel titre n’affiche pas clairement l’appartenance du texte au genre historique, alors que toutes les propositions modernes adoptent des étiquettes telles que « histoire », « liste » ou « chronique » et se soucient d’explicitement les extrêmes chronologiques du texte. Ces ajouts servent à afficher la teneur historique de l’œuvre tout en évitant la confusion avec d’autres textes qui traitent d’empereurs romains. Il serait donc préférable d’adopter des astuces similaires en suivant les pratiques modernes de titrage de ce type de textes. Il convient alors de vérifier si l’une parmi les trois étiquettes évoquées respecte la distinction des genres historiques en vigueur au XIII^e siècle ainsi que les pratiques contemporaines de titrage.

²⁰ Ce sont les manuscrits Córdoba, Biblioteca provincial, 131 ; Liverpool, Walker Art Gallery, 12017 ; Madrid, Biblioteca Nacional de España, 490, 898 et 7104 ; Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, lat. X.135 (3309).

²¹ Au sujet de la *translatio imperii* entre XII^e et XIV^e siècle, voir Goez (1958), Chazan (1999) et Mierau (2006).

²² Millard (1957 : 19-20).

2.2 Histoire, liste, chronique : les points de vue des historiens médiévaux

Alors que l'étiquette de « liste » n'était pas en usage au XIII^e siècle, l'historiographie médiévale latine employait à la fois les mots *historia* et *chronica*, tandis qu'en langue vernaculaire on préférait *estoire* à *chronique*. L'opposition entre les deux termes est de longue date. Bernard Guenée (1973) s'interrogeait sur les genres de l'écriture historique en analysant le point de vue des historiens médiévaux face à la distinction entre *histoire*, *annales* et *chroniques*. Il se prononça ainsi²³ :

Au début du Moyen Âge, ceux qui se mêlaient d'histoire ne se souciaient guère de distinguer des genres historiques. Par contre, du XII^e au XIV^e siècle, les meilleurs esprits en eurent le légitime désir et s'aidèrent, pour y parvenir, d'Isidore de Séville, d'Eusèbe et de Cassiodore. Mais les définitions auxquelles ils aboutirent étaient loin d'être toujours claires. En outre, elles différaient selon les auteurs. Et elles restaient le plus souvent théoriques. La mince différence de degré mise d'un genre à l'autre était trop aisément transgressée.

Guenée revint sur cette question dans une contribution publiée en 1984 dans les actes du colloque *La Chronique et l'histoire au Moyen Âge*²⁴ :

[...] j'ai moi-même, au début de mes recherches sur l'historiographie médiévale, publié dans les *Annales*, en 1973, un article dont je ne suis d'ailleurs pas, aujourd'hui, autrement fier. À tel point que j'en avais déjà légèrement corrigé les conclusions dans mon livre sur *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval* [...]. Dans la pratique, l'historien des premiers siècles du Moyen Âge a à choisir entre deux grands genres historiques, et deux seulement, l'histoire, et la chronique.

Guenée modifiait ainsi sa position. En excluant les *annales*, il en vint à considérer que l'historien médiéval avait à choisir entre deux grands genres, *historia* et *chronica*. Plus loin dans la même contribution, il ajoutait²⁵ :

Aux XIII^e et XIV^e siècles, la chronique, qui avait été dans les premiers siècles du Moyen Âge le parent pauvre de l'histoire, est devenue maintenant son unique héritière. Toute l'ambition de l'historien est maintenant d'écrire une chronique, c'est-à-dire une compilation sérieuse, donnant dans l'ordre chronologique rigoureux, et en indiquant les dates, un récit écrit dans un beau style.

Si l'on s'attarde sur ces citations, c'est parce que l'évolution de la position de Guenée entre ces contributions n'a pas toujours été relevée, et l'article de 1973 demeure une référence partagée, même si dépassée par les recherches de son propre auteur. Il faut aussi souligner que Guenée aborde la question de deux points de vue différents. D'un côté, il s'intéresse aux formulations théoriques qui font autorité tout au long du Moyen Âge, bien connues par les historiens modernes et qui transmettent des idées précises sur la distinction entre *chronica* et *historia*. De l'autre côté, Guenée relève que les choix

²³ Guenée (1973 : 1015-1016).

²⁴ Guenée (1984 : 3-4).

²⁵ Guenée (1984 : 10-11).

génériques revendiqués par les historiens médiévaux sont souvent en contradiction avec ces formulations théoriques et, qui plus est, que la pratique des historiens évolue de manière significative au fil des siècles, en variant selon les contextes culturels des auteurs. Ainsi l'opposition entre *chronica* et *historia* dans l'historiographie latine a tendance à se neutraliser à partir du XIII^e siècle, sans pour autant disparaître. Tandis que les pratiques changent, en fait, les modèles qui font autorité restent *grosso modo* les mêmes. Les auteurs sont influencés, et Guenée le souligne à plusieurs reprises, par les ouvrages historiques dont le succès est durable durant tout le Moyen Âge, et qui constituent non seulement des sources de contenu, mais aussi des modèles formels et génériques. Grâce à la force du modèle du *Chronicon* d'Eusèbe-Jérôme, l'appellation de *chronica* apparaît adéquate tout au long du Moyen Âge pour définir un texte historique qui présente les événements en ordre chronologique, surtout dans une structure schématique ou tabulaire. Gardons à l'esprit cette information, qui nous sera utile après.

Je ne m'attarderai pas ici sur les tentatives d'autres spécialistes modernes de systématiser les genres historiques selon les usages du Moyen Âge latin, car les nuances qui les distinguent des conclusions de Guenée sont peu significatives pour notre but et, d'ailleurs, ont déjà été relevées²⁶. Leurs conclusions ont tendance, chacune à sa manière, à adapter la classification des genres médiévaux aux exigences taxinomiques de l'historiographie moderne, en privilégiant tantôt l'autorité des formulations théoriques, tantôt les pratiques revendiquées par les auteurs, celles réellement mises en place, ou leur réception au fil des siècles.

Il est plus pertinent de se tourner vers le versant vernaculaire de l'opposition *chronica/historia*. Damien-Grint (1999 : 223-225) a relevé chez les auteurs français du XII^e siècle une tendance à éviter l'utilisation du mot « chronique » pour désigner leurs textes, au profit du terme *estoire*. Cette pratique change seulement au XIV^e siècle, comme le remarque Pierre Courroux (2016 : 81), lorsque le mot *chronique* remplace progressivement *estoire*, sans que l'un ne supplante jamais totalement l'autre. Par exemple, un texte rédigé au premier quart du XIII^e siècle comme l'*Histoire ancienne jusqu'à César* est désigné « livre des estoires Rogier » par la rubrique du manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 20125, f. 1r – l'un des témoins les plus importants de l'œuvre ainsi que l'un des rares à conserver la référence au dédicataire, Roger IV de Lille²⁷. D'autres termes sont attestés au XIII^e siècle (*geste*, *fait*, etc.), mais leur usage est plus limité et moins pertinent pour notre étude. On peut, en revanche, préciser la chronologie proposée par Courroux, parce que l'étiquette de « chronique » est déjà utilisée à la fin du XIII^e siècle par les historiens vernaculaires, notamment en référence à des ouvrages assimilables aux chroniques des papes et des empereurs. Avant d'examiner ces derniers cas, il est utile de vérifier quelles étiquettes sont attribuées, par les auteurs ou par la tradition, aux chroniques des papes et des empereurs dans la tradition latine.

2.3 Textes et paratextes des chroniques des papes et des empereurs

La rubrique de la rédaction la plus ancienne du *Chronicon* de Gilbert désigne le texte comme une « *cronica* »²⁸ :

²⁶ Voir Dunphy (2010b : 281-282).

²⁷ Voir Meyer (1885 : 52-53) et De Visser-van Terwisga (1995-1999 : 2, 225-226).

²⁸ Je transcris la leçon du manuscrit Madrid, Biblioteca Nacional de España, 7104, f. 1r, dont le texte est celui de la rédaction la plus ancienne du *Chronicon*.

Cronica omnium pontificum et imperatorum Romanorum ubi anni eorum ponuntur et notabilia facta eorum et distinguitur quis papa sub quo imperatorum sedit. Incipiens a Christo qui fuit primus et summus pontifex et ab Ottoviano Augusto qui eius tempore imperavit, et vadit usque ad Innocentium papam .III. et Fredericum imperatorem.

Rien ne permet de douter que cette rubrique remonte à l'auteur du texte. La variante « Incipit cathologus sive cronica » est également attestée dans la tradition, mais apparaît dans une branche tardive et corrompte²⁹. Oswald Holder-Egger (1879), éditeur du texte pour les *MGH*, lui attribue le titre de *Chronicon pontificum et imperatorum Romanorum* en se basant sur la version ancienne de la rubrique. Comme pour d'autres éditions qu'il publie dans les *MGH*, il préfère le nominatif grécisant *chronicon*, neutre de la deuxième déclinaison, à la forme latinisée *chronica*, féminin de la première déclinaison, qui est conservée par les manuscrits³⁰.

Les autres textes latins du XIII^e siècle dont la forme et le contenu sont similaires au *Chronicon* de Gilbert présentent rarement une rubrique ou une définition générique quelle qu'elle soit³¹. Le *Chronicon pontificum et imperatorum Basileense* conservé dans le manuscrit Basel, Universitätsbibliothek, D IV 4, porte la rubrique « Incipiunt cronica apostolicorum et imperatorum ». Un autre exemple, notable par son succès durable jusqu'à la fin du Moyen Âge, est le *Chronicon pontificum et imperatorum* de Martin d'Opava, rédigé entre 1268 et 1277, transmis par plus de 450 manuscrits et traduit dans plusieurs langues³². Ce texte est généralement appelé « chronica » dans les manuscrits, en alternance avec l'étiquette de « gestis » des papes et des empereurs. De plus, parmi les « diversis chronicis ac gestis summorum pontificum ac imperatorum » que Martin d'Opava utilise, il déclare avoir écrit son texte « ex chronicis Gilberti de gestis utrorumque », soit le *Chronicon pontificum et imperatorum Romanorum* de Gilbert. C'est en effet cette référence qui permet l'attribution du texte à Gilbert³³. L'emploi de *chronica* et *gestis* par Martin d'Opava suggère qu'il considère son œuvre comme une chronique – donc, un texte historique de référence – et que le sujet est les gestes – les faits – des papes et des empereurs. Les autres sources que Martin dit avoir utilisées sont également définies comme des « chronicae », c'est-à-dire des textes historiques de référence.

Venons-en au versant français. La *Chronique des empereurs* associée aux *Faits des Romains* n'est pas la seule adaptation française d'une chronique latine des papes et des empereurs. Une autre traduction du *Chronicon* de Gilbert a été conservée par des fragments servant de feuillets de garde au manuscrit Troyes, Médiathèque Jacques Chirac, 830³⁴. Les deux gardes finales de ce manuscrit, auxquelles la foliotation moderne a attribué les numéros 71 et 72, sont des feuillets en parchemin brunâtre qui formaient à l'origine un seul bifeuillet et qui sont à présent unis par un fond de cahier collé entre les f. 71v et 72r. Le bifeuillet n'occupait pas la position centrale du cahier dont il faisait partie

²⁹ Je transcris la leçon du manuscrit Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, lat. X.135 (3309), f. 1r.

³⁰ Au sujet de l'apparition de *chronica* à la première déclinaison, voir Guenée (1973 : 1000-1002).

³¹ J'ignore dans cette enquête les sections d'ouvrages plus amples qui contiennent une portion de texte assimilable à une chronique des papes et des empereurs, car elles sont rarement rubriquées avec une étiquette de genre.

³² Après la première édition de Ludwig Weiland (1872), le *Chronicon* de Martin d'Opava est disponible dans l'édition en ligne d'Anna-Dorothee von den Brincken (2014), d'où je tire les citations. Sur l'immense tradition du texte, voir von den Brincken (1985), (1989) et (1994) et Ikas (2002).

³³ Pertz (1824).

³⁴ Le fragment a été signalé par Falmagne (2019 : 258). Voir Marziali Peretti (2024 : 459-473) pour l'étude et la transcription du texte.

à l'origine, puisque le texte de deux feuillets n'est pas continu. Les parties encore lisibles contiennent les notices des empereurs Lothaire III l'Aveugle à Otton II (f. 71r et v) et les notices de Julien l'Apostat à Théodose I^{er} (f. 72v). Ces fragments, desquels je donnerai une édition complète dans une prochaine publication, semblent être le seul témoin d'une deuxième traduction du *Chronicon* de Gilbert réalisée au XIII^e siècle, issue d'une partie de la tradition du *Chronicon* distincte de celle utilisée par le traducteur de la *Chronique* à laquelle on s'intéresse ici. Au demeurant, la nature partielle du témoin ne permet pas de comprendre si la traduction concernait uniquement la partie impériale ou également la partie papale. Ces fragments ne contiennent ni d'informations métatextuelles sur le genre du texte ni une rubrique explicitant son contenu, et se révèlent peu utiles pour nos réflexions sur le titre. Ils nous posent en réalité un problème supplémentaire, c'est-à-dire la nécessité de distinguer des traductions différentes du même texte à travers leurs titres. On reviendra plus bas sur cette question.

Deux traductions françaises du *Chronicon pontificum et imperatorum* de Martin d'Opava, réalisées au XIII^e siècle, méritent également d'être examinées³⁵. La première, conservée dans le manuscrit Bruxelles, KBR, 10168-10172, contient en entier les parties papale (f. 189r-205r) et impériale (f. 171r-188v)³⁶, dont l'ordre est inversé par rapport à la source latine, probablement sous l'influence des *Faits des Romains* transcrits juste avant. D'après Flutre, cette traduction du *Chronicon* de Martin constitue, comme la *Chronique*, une « continuation » des *Faits*³⁷. Elle ne contient pas de déclarations explicites sur des étiquettes génériques, mais la rubrique en tête de la partie impériale nous informe que « Ici commence l'ystoire des empereres de Rome » (f. 189r). La définition est, comme attendu pour le XIII^e siècle, celle de « histoire ».

La deuxième traduction française du *Chronicon* de Martin d'Opava dont j'ai connaissance se trouve dans le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 1412³⁸. Sur les derniers feuillets de la partie impériale (f. 30r), elle mentionne sa date de production : « En l'an de l'incarnation .M.II^c.IIII^{xx}.XIX. furent ces *queroniquez* [*sic*] faitez et asoumés de frere Martin le penancier et le chaplain nostre sire l'apostolle translatees de latin en fransois ». Les empereurs se terminent sur « Explicit les *croniques* des empereres et des pappes ». L'emploi du terme *chronique* résulte de la volonté de restituer en français la définition contenue dans la source latine, et ces deux occurrences sont parmi les plus anciens exemples à afficher un changement dans l'usage des étiquettes vernaculaires. Elles marquent l'apparition de la définition générique de *chronique* attribuée à des textes français déjà à la fin du XIII^e siècle.

Parmi les nombreuses *chroniques* du XIV^e siècle, dont il serait trop long de rendre compte de manière détaillée, je me contenterai d'évoquer celle, inédite, du manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 24941, une chronique des papes, des empereurs et des rois de Rome. Le petit codex qui la contient (135 × 105 mm) s'ouvre par ces mots : « Chi se commenche le *cronique* qui devise de tous les papes qui ont esté depuis que Jesu Crist fu mis en crois duques au pape Benedic le .XII^e. qui maintenant regne » (f. 1r). La partie sur les rois de Rome et les empereurs débute au f. 26r : « Chi se

³⁵ Une étude systématique des traductions françaises du *Chronicon* de Martin d'Opava n'a pas encore été réalisée. Pour l'état de l'art sur la question, voir Sulpice (2011).

³⁶ Sur ce manuscrit, voir Flutre (1932 : 30-31), Masai et Wittek (1968 : 84-86) et Giannini (2016 : 81-103). L'identification du texte comme d'une traduction du *Chronicon* de Martin d'Opava est dans Marziali Peretti (2019 : § 3-15).

³⁷ Flutre (1932 : 150-155).

³⁸ Le texte ne peut pas être issu de celui de Sébastien Mamerot, comme l'indique Jonas, car le manuscrit date du XIV^e siècle. Voir Sulpice (2011).

commence le *cronique* de rois et des empereurs de Roume duques a Fredric le secont qui fu condampnés de pape Honoire ». Le manuscrit contient encore une généalogie des rois de France³⁹ (« Chi se commence le *generation* des rois de Franche », f. 42v) et le texte connu sous le titre d'*Annales françaises de Terre sainte*⁴⁰ (« Vechi le *ramembranche* conbien li crestien furent en servage avant les sarrazins en Jerusalem », f. 48v). Les sources des textes qui traitent des papes, des empereurs et des rois de Rome remontent probablement à une même chronique latine qui demeure à identifier. Les étiquettes génériques attribuées par les paratextes ne posent pas de doutes : il s'agit de *cronique* dans les deux cas, en opposition claire avec les *generation* ('généalogies') des rois de France et les *ramembranche* en format annalistique. La chronique des papes mentionne Benoît XII comme pontife en charge, ce qui situe la production du manuscrit après son élection en 1334.

On ne peut pas conclure cette partie de notre discours sur les chroniques des papes et des empereurs sans relever que le succès du susmentionné *Chronicon* de Martin d'Opava favorise l'émergence de l'appellation *chronique martinienne* pour ce type de textes, attestée au XV^e siècle, après la traduction française du *Chronicon* de Martin réalisée par Sébastien Mamerot en 1458⁴¹. Toutefois, il serait anachronique de projeter cette dénomination sur des traductions du *Chronicon* de Martin antérieures à celle de Mamerot. Il convient également de ne pas contempler la possibilité du calque de *chronique gilbertienne* pour notre *Chronique*, qui serait tout autant anachronique.

2.4 Taxinomie moderne et nouveaux titres

Dans les pages précédentes, nous avons examiné la valeur accordée au terme *chronique* dans l'historiographie latine et vernaculaire, ainsi que dans la tradition manuscrite des chroniques des papes et des empereurs. Les données collectées montrent que l'emploi de ce terme comme étiquette générique pour désigner la *Chronique* est légitime et attesté par des œuvres chronologiquement proches. Il reste à se demander si cette définition est compatible avec les pratiques taxinomiques modernes appliquées aux textes historiques médiévaux.

En consultant le *Repertorium fontium historiae Medii Aevi* à l'entrée « Historia », on est renvoyé à d'autres termes, « Annales, Chronicon, Fundatio, Gesta, Vita... »⁴², avec des points de suspension qui laissent au chercheur le soin de choisir la stratégie la plus adéquate pour repérer ce qu'il cherche. À l'entrée « Chronica seu Chronicon », les renvois sont plus limités : « Annales et Letopis »⁴³. De même, l'entrée « Annales » renvoie à « Chronicon et Letopis »⁴⁴, en affichant l'interchangeabilité des étiquettes génériques utilisées dans les titres qu'on a attribués à ces œuvres. La raison de cette interchangeabilité est à chercher dans la tradition des études : les pratiques de titrage des textes historiques médiévaux, qu'ils soient latins ou vernaculaires, se sont stratifiées au cours des deux derniers siècles. Les chercheurs ont adopté des critères variés, selon qu'il s'agisse de publier de grandes séries éditoriales, du type des *Monumenta Germanicae Historica*, qui montrent une certaine homogénéité, ou des éditions critiques individuelles, par les soins

³⁹ Le texte inédit s'ouvre sur les origines troyennes des Français et consacre à chaque roi un paragraphe, de Pharamond jusqu'à Philippe VI.

⁴⁰ Röhrich et Raynaud (1884).

⁴¹ Champion (1907). Voir aussi Duval (2001 : 198-201).

⁴² *Rep. Font.* 5, 510.

⁴³ *Rep. Font.* 3, 256.

⁴⁴ *Rep. Font.* 2, 243.

d'un seul éditeur guidé par les exigences spécifiques du texte à l'étude, de sa tradition et du public cible de l'édition. Inévitablement, l'emploi de termes non figés pour désigner ces genres a produit des titres concurrents, voire contradictoires, pour les mêmes textes. Des tendances à l'uniformisation ont également émergé, comme la préférence pour le mot *chronicle* dans le monde anglophone, pour désigner toute forme d'écriture historique. Graeme Dunphy relève cette tendance dans l'entrée « Chronicles (terminology) » de l'*Encyclopedia of Medieval Chronicle*⁴⁵ :

A trend which has been increasingly visible since the early 1990s has been to understand the term “chronicle” rather broadly [...]. “chronicles” has broadened almost to a synonym for “historical writing”. [...] This is apparent, for example, at the conferences of the Medieval Chronicle Society, where works are discussed which conform to any of the above definitions, and the flexibility with which scholars use the term in practice has to be embraced. It would seem that, at least in the English-speaking world, “chronicle” is becoming the umbrella term.

Parallèlement à cette tendance à l'uniformisation, des tentatives de définir une taxinomie moderne exhaustive ont également vu le jour, comme celle de la série *Typologie des sources du Moyen Âge occidental*. Dans le volume d'introduction, Léopold Genicot a établi cette typologie des sources écrites médiévales⁴⁶ :

1. Compendia.
2. Chroniques : universelles ; nationales, régionales, locales.
3. Annales.
4. Histoires et 'gestes' : diocèse, évêque ; communauté religieuse ; peuple, entité politique ; dynastie ; personnage isolé ; ville ; évènement.
5. Généalogies.
6. Mémoires, journaux et autobiographies.
7. Récits de voyages : croisades, pèlerinages, missions ; voyages diplomatiques et commerciaux ; guides.
8. Sources hagiographiques.

Ces catégories ne représentent pas des genres à proprement parler, mais des 'types', qui peuvent se recouper et dont les frontières sont souvent floues. Nombre d'ouvrages historiques peuvent être inclus dans plus qu'un des types que Genicot identifie et, le plus souvent, ils se placent à la frontière de plusieurs types. Genicot ne cherche pas à reproduire la classification théorisée par les historiens médiévaux ou sa variation diachronique. Il vise plutôt à offrir des catégories qui facilitent l'analyse de la diversité de l'écriture historique médiévale, à « formuler des règles spécifiques qui guident en deux points essentiels ; la critique, sûre, et l'interprétation, exhaustive », comme il le spécifie dans l'*Avertissement* au volume sur les annales⁴⁷. Cette taxinomie est, en somme, un outil d'interprétation. C'est cette perspective qu'il convient d'adopter lors de l'attribution d'un titre à une œuvre historique médiévale qui manque d'étiquettes dans sa tradition. Un titre devrait être capable de transmettre au spécialiste des informations essentielles sur les caractéristiques du texte, en faisant référence à un système qui est, sinon de genres, au moins de types qui se distinguent entre eux à l'état de l'art.

⁴⁵ Dunphy (2010b : 282).

⁴⁶ Genicot (1972 : 17).

⁴⁷ McCormick (1975 : 7-8).

Dans le cadre de la *Typologie*, la *Chronique des empereurs* rentrerait probablement dans le premier groupe, les compendia⁴⁸. Cependant, l'étiquette *compendium* est rarement utilisée, au Moyen Âge comme aujourd'hui, pour des titres de textes historiques médiévaux, surtout vernaculaires⁴⁹. Le choix de qualifier la *Chronique* de *Liste des empereurs*, comme le fait le répertoire Jonas, semble vouloir afficher le caractère de compendium du texte. Le terme *liste* me paraît toutefois inapproprié, car il évoque une simple suite de noms, alors que la *Chronique* contient des paragraphes en prose, bien que succincts. Attribuer à la *Chronique* l'étiquette de *liste* risquerait de l'associer à des textes qui sont de véritables listes de noms.

Après avoir pris en compte ces différents éléments, le titre qui me semble le plus approprié pour notre texte est *Chronique des empereurs d'Octavien à Frédéric II*. On a dit que « [...] des empereurs de Roume », tiré de la rubrique ancienne de la *Chronique*, comporterait la superposition avec d'autres ouvrages, et que ce titre omettrait d'afficher le caractère historique du texte. Ma proposition s'appuie alors sur le fait que la source latine se désigne elle-même comme « Cronica », que ce terme était utilisé pour des textes similaires en français dès la fin du XIII^e siècle, comme on l'a vu, et que l'historiographie moderne privilégie largement l'emploi de *chronique* face à d'autres étiquettes. L'ajout des limites chronologiques, *d'Octavien à Frédéric II*, permet de distinguer la *Chronique* d'autres chroniques impériales rédigées à d'autres dates. Le risque de ce titre est de pouvoir être appliqué aussi à la traduction du *Chronicon* conservée à Troyes. Toutefois, l'état fragmentaire du témoin de Troyes ne permet pas de définir clairement ce texte comme une chronique des empereurs, en excluant l'existence autrefois d'une section papale non conservée, ni de présumer que la section impériale avait les mêmes extrêmes chronologiques que la *Chronique des empereurs d'Octavien à Frédéric II*. Il semble plus prudent de désigner ces fragments comme *Chronique de Gilbert en français*.

3. Des annales bénédictines à Gênes

Flutre désigne comme *Chronologie depuis Adam jusqu'à 1239* la deuxième œuvre historique qui se trouve associée aux *Faits des Romains* dans une partie de la tradition italienne. La *Chronologie* est conservée à la fin des manuscrits des *Faits des Romains* siglés M (f. 239v-204v), P¹⁶ (f. 248r-249v) et V¹ (f. 217r-218v), et dans le manuscrit Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1654, siglé Gf. Gf date du deuxième quart du XV^e siècle et est le seul à placer la *Chronologie* en tête du volume (f. 2r-4r), avant les *Faits des Romains* et sans la *Chronique des empereurs*⁵⁰. Enfin, la *Chronologie* figure aussi dans le recueil siglé P⁰ (f. 85v-86r), où elle est copiée à la suite de la *Chronique des empereurs*, sans les *Faits*.

La *Chronologie* est un texte en prose française qui relate en ordre chronologique des événements de l'histoire religieuse et politique française, anglaise, normande et de l'Orient latin. Le texte débute par le comput des années écoulées entre Adam et Abraham, entre Abraham et la naissance du Christ, ainsi qu'entre la fondation de Rome et la

⁴⁸ Un volume de la *Typologie* consacré aux compendia n'a pas encore été publié.

⁴⁹ Le répertoire Jonas liste seulement dix textes dont le titre contient le mot *compendium*.

⁵⁰ Voir Flutre (1932 : 38-40).

naissance du Christ. Il se poursuit par des notices brèves rapportant un ou deux évènements par année, comme dans cet extrait⁵¹ :

Ou .LV. anz fu envoiés a Roume sainz Pols liéz. Ou .LXIII. an fu sainz Jaques lapidéz et martiriéz et ou .LXV. an furent martirié a Roume sainz Peres et sainz Pols en .I. jor souz Noiron l'empereor.

La formulation change légèrement à partir de la notice de l'année 1188 :

Ou .MC. et .LXXVII. anz de l'incarnation Jhesu Crist fu Jherusalem prise de sarazins o la sainte Croiz. A .MC. et .LXXXVIII. anz alerent li dui roy en Jherusalem et pristrent Acre.

Dans tous les témoins du texte, sans raison apparente, *a* remplace *ou* au début de chaque notice. La *Chronologie* se termine en 1239 sur la croisade dite 'des barons', dont le dernier évènement mentionné est la bataille de Gaza (13 novembre 1239) et l'emprisonnement d'Amaury de Monfort et de Richard de Beaumont. Amaury, Richard et les autres prisonniers francs ne furent délivrés par l'Égypte qu'en 1241⁵². La date de 1239 constitue donc le *terminus post quem* pour la rédaction du texte, mais 1241 n'est pas le *terminus ante quem*, car l'omission de la libération des prisonniers peut s'expliquer par l'absence de cette information dans la source utilisée par le compilateur.

La sélection des années et des évènements opérée par la *Chronologie* témoigne d'un intérêt éclectique, mais d'allure nettement gallicane. Plusieurs saints français y sont mentionnés : Denis, Hilaire de Poitiers, Martin de Tours, Mamert de Vienne, Rémi de Reims, Vaast d'Arras, Arnoul de Metz, Ouen de Rouen, Wandrille de Fontenelle et Maïeul de Cluny. Quelques translations de reliques vers la France sont également évoquées. Thomas Becket († 1170), dont la mort est fautive datée de 1167, est le dernier saint mentionné. L'absence des saints fondateurs des ordres mendiants François et Dominique dans le texte est également à remarquer. Les évènements listés pour les XIII^e et XIV^e siècles consistent essentiellement de faits historiques survenus dans l'Orient latin et de conflits opposant les rois de France et d'Angleterre. Des évènements astronomiques ou naturels, comme des éclipses ou les effets économiques de famines, complètent le texte.

La grande majorité de ces informations dérive d'un corpus assez large d'annales mineures latines circulant dans les abbayes bénédictines et cisterciennes d'ascendance normande et anglo-normande⁵³. Dans cet univers textuel, la tradition la plus proche de la *Chronologie* est celle des *Annales mineures de Fécamp* en latin, provenant de l'abbaye bénédictine de la Sainte-Trinité de Fécamp, l'un des principaux centres spirituels de la Normandie médiévale⁵⁴.

3.1 Des *Annales mineures de Fécamp* aux *Annales brèves universelles* et à la *Chronologie*

⁵¹ Je transcris la leçon de P¹⁶. L'édition préliminaire de la *Chronologie* est dans Marziali Peretti (2024 : 214-220).

⁵² Voir Grousset (1991 [1936], 3 : 393-394).

⁵³ Marziali Peretti (2024 : 170-197).

⁵⁴ Delisle (1898 : 205-211) et Lecouteux (2015, 2 : 183-198). Au sujet de l'abbaye de Fécamp, voir Musset (1958) Lecouteux (2021).

Stéphane Lecouteux a désigné avec le nom d'*Annales mineures de Fécamp* un texte latin perdu, qu'il reconstruit à l'aide de trois copies postérieures, également en latin⁵⁵ : les *Annales de la Trinité de Caen*, contenues dans les f. 1r-18r du manuscrit Cambridge, University Library, li. 6. 24 ; les *Annales de Saint-Taurin d'Évreux*, qui occupent les f. 153r-160v du manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 4861 ; les *Annales de Saint-Yved de Braine* du manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 10130, f. 31r-38r. Du point de vue de la tradition du texte, les trois annales issues de celles qui proviendraient de Fécamp reposent sur un fond commun de connaissance historique qui s'était stratifiée au cours des siècles et lors de la circulation de textes historiographiques au sein du réseau bénédictin normand.

Les *Annales mineures de Fécamp* rapportaient divers événements : l'élection et la mort des pontifes jusqu'en 1165, l'élévation et la mort des empereurs romains à partir d'Octavien et jusqu'en 979, les martyrs des saints principaux de la chrétienté, le couronnement et la mort des rois mérovingiens et carolingiens de 463 à 1165, quelques événements liés aux croisades, quelques renseignements sur les ducs de Normandie et les ducs de Rouen et quelques faits concernant les abbayes reliées à Fécamp, allant de l'élection des abbés de Cluny à la fondation de nouvelles abbayes. L'absence de la mention de l'élection de Raoul de Sully comme abbé de Cluny et de La Charité-sur-Loire en 1173 permet à Lecouteux (2015, 2 : 187) de supposer que le texte des *Annales mineures de Fécamp* s'arrêtait à cette date ou peu avant. Toute information postérieure à 1173 serait donc le fruit d'ajouts ultérieurs au texte de Fécamp, du moins jusqu'au début du XIII^e siècle, quand les notices des annales de Saint-Taurin, de Saint-Yved de Braine et de la Trinité de Caen commencent à diverger.

La *Chronologie* est une transposition en français et une version abrégée – plus précisément une sélection – des informations contenues dans une copie perdue des *Annales mineures de Fécamp*. Le lien n'est pas de descendance directe, mais passe par l'intermédiaire de la traduction française complète des *Annales mineures de Fécamp* qui est connue sous le titre d'*Annales brèves universelles*⁵⁶. Delisle (1898, 209-211) signala les *Annales brèves universelles* dans le volume 32 de l'*Histoire littéraire de la France*, en mentionnant quatre témoins : Bern, Burgerbibliothek, Cod. 307, f. 79r-92v ; Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 4946, f. 106v-113v ; fr. 6447, f. 2r-9r ; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 792, f. 14r-22r. J'ai pu identifier six témoins ultérieurs des *Annales brèves universelles* : Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 610, f. 42r-62v, et Reg. lat. 1682, f. 1r-4v ; Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 815, f. 2rv, et 5218, f. 95r-106r ; Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 5391, f. 5r-9v ; fr. 24429, f. 1r-17v. La tradition manuscrite des *Annales brèves universelles* demeure méconnue, et le texte inédit. Delisle avait déjà signalé l'excentricité de la copie contenue dans le recueil Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 6447 par rapport aux autres manuscrits qu'il avait examinés. Mes sondages préliminaires confirment que cette copie se distingue des autres que Delisle connaissait, et laisse entrevoir une bifurcation ancienne de la tradition des *Annales brèves universelles*.

Au demeurant, les manuscrits italiens de la *Chronologie*, datables des années 1280-1290, constituent la trace la plus ancienne de la circulation des *Annales brèves universelles*, alors que tous les témoins complets de ce dernier texte datent du XIV^e siècle. Une exploration approfondie de la tradition des *Annales brèves universelles* pourra éclairer le contexte de production de cette traduction et sa circulation entre France et

⁵⁵ Lecouteux (2015, 2 : 173).

⁵⁶ Je n'ai pas pu reconstruire l'origine de ce titre, qui n'apparaît pas dans Delisle (1898) ou Meyer (1897).

Italie. Il reste notamment à comprendre par quelle voie cette tradition d'origine normande a pu parvenir à Gênes, et quand elle a été associée aux *Faits des Romains* et à la *Chronique des empereurs*⁵⁷.

Laissons ces problématiques de côté et concentrons-nous sur la question du titre de la *Chronologie*. L'identification de la source de la *Chronologie depuis Adam jusqu'à 1239* donne quelques éléments pour mettre en question son titre : ce texte ne se prêterait-il pas à être présenté comme des *Annales* plutôt que comme une *chronologie* ? D'autant plus que ce dernier mot n'existe pas au Moyen Âge, alors que le premier est attesté en moyen français, un changement de dénomination est à considérer. Il convient alors de retracer l'origine des annales qu'on dit *mineures*, d'examiner les paratextes qui accompagnent autant la *Chronologie* que la tradition textuelle dont elle dérive, et de faire le point sur l'usage actuel dans la classification de textes similaires. Nous finirons par mettre en question également le titre des *Annales brèves universelles*.

3.2 Origine et évolution des annales mineures

La distinction entre les annales pascales, les annales mineures et les annales majeures est courante dans les études sur l'historiographie médiévale⁵⁸. Les annales pascales trouveraient leur origine dans des notes inscrites en marge des tables qu'on dit pascales et qui servaient à indiquer les dates de la fête de Pâques. Ces notes concernaient un nombre limité d'événements significatifs pour chaque année, étant donné l'espace limité disponible dans les marges. Les annales mineures et majeures, de leur part, seraient l'évolution des annales pascales, qui abandonnent les marges pour être écrites sur des feuilles blanches. Les annales mineures conservent une structure tabulaire plutôt figée, qui impose aux notices consacrées à chaque année d'être brèves, d'un style sec et succinct, pour ne pas dépasser l'espace à disposition. L'évolution dans le sens d'une complexité et d'une ampleur croissantes mène à la rédaction d'annales majeures, où la dimension des cases de la structure tabulaire n'est pas préétablie et assure assez d'espace pour des notices plus longues et développées.

Comme le souligne Michael McCormick (1975 : 16), « il faut cependant éviter de conclure que ce fut là une transformation qui se produisit une fois pour toutes au Moyen Âge : bien au contraire, elle se répéta à plusieurs reprises, donnant ainsi lieu à maintes traditions annalistiques, souvent très diverses ». Les trois genres, ainsi définis, continuent d'exister en parallèle et à évoluer de différentes manières. Les annales majeures, en particulier, arrivent à ne pas se distinguer des chroniques déjà au cours du XII^e siècle, quand leur étendue se fait importante. La superposition des annales majeures avec les chroniques se reflète aussi dans la pratique éditoriale moderne, comme on l'a vu en examinant les entrées du *Repertorium fontium*. Parfois deux éditions d'un même texte assument alternativement le nom de *Chronica* et d'*Annales*. C'est le cas du *Chronicon Placentinum ab a. 1154 ad a. 1284* publié par Bernardo Pallastrelli (1859), auquel Georg Pertz (1863), quatre ans plus tard, donne le nom d'*Annales Placentini Gibellini*, pour ne

⁵⁷ Guenée (1976 : 269-271) imagine que la tradition des *Faits des Romains* qui arrive en Italie soit passée par le Poitou en s'appuyant sur certaines références à cette région contenues dans la dernière partie de la *Chronologie*. L'hypothèse se heurte à la possibilité que l'association de la *Chronologie* aux *Faits* soit une opération italienne, et non pas celle du modèle qui arriva en Italie. Il se pourrait, en somme, que seule la *Chronologie* ait passé par un Poitevin.

⁵⁸ À propos de l'évolution historique du genre des annales, voir Ganshof (1970), McCormick (1975) et Dunphy (2010a). La proposition de Burgess et Kulikowski (2013) d'éliminer la catégorie des annales mineures ne me semble pas utile à simplifier la taxinomie de ce type de textes.

citer qu'un exemple qui frappe pour les dates rapprochées de publication. La frontière entre les annales mineures et les annales majeures n'est pas aussi nette que ne le veulent les définitions proposées. L'idée de limiter la longueur des notices pour séparer les genres ne s'applique pas bien à des textes composés de notices de taille intermédiaire ou dont la dimension fluctue au sein d'une même œuvre. Il est difficile de proposer un modèle aux critères nets, en raison de la variabilité de la textualité médiévale et de la stratification qui caractérise les textes historiques dans la forme sous laquelle ils sont parvenus jusqu'à nous. Pourtant, la distinction entre annales mineures et majeures est courante dans l'historiographie moderne, elle s'applique avec quelques précautions à la plupart des annales et demeure très utile dans les pratiques de taxinomie des textes historiques médiévaux.

Aux XII^e et XIII^e siècles, les annales mineures conservent la mise en page tabulaire : une colonne présente le numéro de l'année, tandis que l'autre rapporte brièvement le ou les événements marquants de cette année. La chronologie est dite 'continue' lorsque toutes les années sont mentionnées, même celles qui n'enregistrent aucun événement, et 'non continue' lorsque les années sans événements sont omises. Chaque année occupe une ligne, mais la notice peut déborder sur les lignes vides suivantes quand le récit s'avère plus développé. Cette structure tabulaire se retrouve dans les trois manuscrits latins issus de *Annales mineures de Fécamp*. Elle peut occuper toute la page (année1|événements1), ou être répétée deux fois par page (année1|événements1|année2|événements2). Ce dernier cas est celui des *Annales de Saint-Taurin d'Évreux* et des *Annales de Saint-Yved de Braine*. Il arrive également que ce type d'annales se réduise à un texte en prose, qui abandonne la chronologie continue en omettant les années sans événements associés. C'est le cas des *Annales brèves universelles* dans le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 4946, où le copiste fusionne l'année et la notice de l'événement dans une seule phrase, en se limitant, lors de la mise en texte, à commencer chaque phrase sur une nouvelle ligne. Dans le cas de la *Chronologie*, le texte est devenu une prose continue, sans la séparation entre les notices qui était autrefois marquée par le retour à la ligne. La dégénérescence de la mise en page serait en théorie réversible, mais aucun exemple de retour d'une prose continue à une structure tabulaire et à chronologie continue n'a été signalé, du moins à ma connaissance.

3.3 Textes et paratextes des annales bénédictines mineures

Après ces quelques remarques, vérifions si des étiquettes génériques capables de remplir la fonction de titres sont présentes dans les textes ou dans les paratextes des traditions latine et française des annales mineures issues du contexte bénédictin normand. Les trois copies latines dérivées des *Annales mineures de Fécamp* sont anépigraphes. Elles n'informent pas le lecteur sur leur contenu par le biais d'une définition interne, se contentant de placer en tête du texte ce paragraphe introductif⁵⁹ :

⟨A⟩nni ab Adam primo homine usque ad Numan regem, quando natus Abrahan sunt anni tria milia .LXXXVIII. qui ab omnibus historiographis nuncupantur. A Numa anni sive ab Abraham usque ad Cesarem Augustum .I. usques ad Nativitatem Christi, que fuit tempore imperii Tiberii Cesaris, pace facta cum Parthis bellisque toto orbe cessantibus fuerunt anni duo milia et .XV. In quibus inter se actores ⟨et⟩ scriptores artium ocia negotiaque triverunt anno ab Urbe condita .DCCLII. Domina nostra

⁵⁹ Je transcris la version de Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 10130, f. 31r.

Virgo beatissima .XIII. annorum peperit dominum nostrum Ihesum Cristum, qui cum Patre et Spiritus Sanctus vivit et regnat, Deus per omnia secula seculorum, amen.

Ce paragraphe ne fournit que des informations chronologiques, utiles à situer la naissance du Christ et la vie d'Abraham par rapport à la date de la Création et à celle de la fondation de Rome. Les références aux historiens renforcent l'autorité de ce calcul du temps, sans pour autant donner d'indications précises sur le contenu. La suite des années commence immédiatement après avec la notice de l'année 1, qui mentionne la naissance du Christ et sa circoncision.

Une partie de la tradition des *Annales brèves universelles* adapte ainsi le paragraphe introductif⁶⁰ :

Chi commencent li an des le commencement del monde treschi qu'en nos temps. Des Adam treschi qu'a Abraham ot .III^M.CLXXXIII. ans. Et de Abraham treschi qu'a Nostre Seigneur ot .II^M. et .XV. ans. Nostre Dame Sainte Marie avoit .XIII. ans quant ele enfanta nostre seigneur Jhesu Crist, .VII^C.LII. ans avoit Rome.

Ce paragraphe, parfois rubriqué dans les manuscrits, est plus court que la version latine, ne conserve que les données chronologiques et une seule référence à l'histoire de Rome. La formule « Li an des le commencement del monde treschi qu'en nos temps » résume l'objet du texte, avec une formule absente de la tradition latine et qui justifie l'adjectif *universelles* dans le titre que Delisle donna à l'œuvre. La formulation metatextuelle est compatible avec l'étiquette moderne d'*Annales*, étant le sujet « li an ».

Une autre partie de la tradition des *Annales brèves universelles* présente une version plus développée du paragraphe introductif⁶¹ :

Chi sont li an a conte(r) du commencement du monde tresqu'en la fin a ichest temps d'ore, des les temps au premerain home qui Dieu fist de sa main et fourma, qui fu apelés Adans, treschi qu'a icest temps d'ore sont li an nombré par aages. Car de Adam treschi qu'a Abraham out .III^M. ans et chent et .LX. et .XIII. et .X. Du temps Abraham tresque a la Nativité Ihesu Crist out .II^M. et .XV. ans. Marie Nostre Dame avoit .XIII. ans quant Nostre Sire Ihesu Crist fu nés.

Cette version, légèrement plus élaborée d'un point de vue rhétorique, ne s'éloigne pas de la première en ce qui concerne les indications metatextuelles. La formule « li an nombré par aages » pourrait être pertinente pour notre réflexion sur le titre, mais la mention des « aage » n'est pas transparente dans sa visée : le contenu du paragraphe ne fait pas référence aux six âges du monde généralement utilisés au Moyen Âge, et le critère d'ordre du texte demeure essentiellement annalistique. Ici encore, l'étiquette d'*Annales* peut correspondre à la formule « li an a conte(r) ».

Parmi les témoins des *Annales brèves universelles*, le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 6447 est le seul à attribuer au texte une étiquette générique dans la table des matières, placée en ouverture du volume et rédigée par la même main qui transcrit le texte⁶². Les *Annales brèves universelles* y sont enregistrées comme

⁶⁰ Je transcris la version de Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 5218, f. 95r.

⁶¹ Je transcris de Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 4946, f. 106v.

⁶² Sur ce manuscrit et son contenu, voir Meyer (1897) et Nobel (2006 : XXXIV-XXXV). Je ne traiterai pas de la rubrique qui a été ajoutée aux *Annales brèves universelles* dans le manuscrit Paris, Bibliothèque Mazarine, 792. Cette rubrique postérieure, de la main qui rédige au cours du XIV^e siècle la table des

« Cronikes », une dénomination qu'il faut interpréter à la lumière de l'interaction de cette œuvre avec les autres contenues dans le manuscrit. Après les *Annales brèves universelles*, ce recueil contient une version en prose française des livres bibliques de la *Genèse* (f. 10r-25v), des *Juges* (f. 25v-39r), des *Quatre livres des Rois* (39r-89v) et des *Maccabées* (89v-113v). Le f. 114, laissé blanc, sépare les livres bibliques du *Légendier D¹* (f. 115r-322v)⁶³, qui s'ouvre par un sermon sur la Nativité du Christ et un autre sur l'Épiphanie et l'adoration des mages, de manière à faire suivre aux récits vétérotestamentaires des références à la vie du Christ. Presque toutes les vies de saints sont mentionnées dans la table des matières. Le légendier est suivi par une collection de sermons et d'autres œuvres morales en prose française (f. 322v-369r), que la table désigne avec l'étiquette collective de *Siermons*. La suite indistincte de sermons, qui ne présentent pas de rubrique dans le manuscrit, explique la désignation unique dans la table des matières. Le dernier sermon se conclut au f. 369rb, laissant les f. 369v-372v en blanc peut-être en attente d'autres textes du même genre. L'espace a été rempli, ensuite, par l'ajout des *Annales françaises de Terre sainte*, qui couvrent la période 1095 à 1291 en chronologie non continue, copiées sur deux colonnes comme un texte en prose⁶⁴. Les *Annales françaises de Terre sainte* n'apparaissent pas dans la table des matières, ce qui confirme leur nature adventice. Cette brève description du contenu du recueil montre que l'insertion des *Annales brèves universelles* en tête du manuscrit vise à lui fournir un encadrement chronologique. Le lecteur peut utiliser ce tableau chronologique pour situer les saints et les martyrs dans le temps, tout en complétant l'histoire biblique et religieuse avec un résumé d'histoire chrétienne et laïque qui s'étend jusqu'à la contemporanéité. Selon cette interprétation, la dénomination de « Cronikes » attribuée aux *Annales brèves universelles* par la table des matières met en évidence leur perspective chronologique et leur caractère purement historique et schématique, en les distinguant du reste du recueil. L'absence de précision quant au type de chronique reflète la variété de sujets traités par les *Annales brèves universelles*, qui en font un ouvrage historique de référence au sens plus immédiat, une suite d'événements variés qui prend en considération un arc temporel long. La distinction la plus marquée entre les *Annales brèves universelles*, d'une part, et le récit biblique et le légendier, de l'autre, tient à leur nature même : un tableau, un schéma, plutôt qu'un récit en prose entièrement développé. L'étiquette de « Cronikes » informe, en somme, le lecteur que le manuscrit s'ouvre sur un texte à sujet historique, au sens large : l'Histoire, tous sujets confondus, en succession chronologique, sans développement narratif.

3.4 Deux nouveaux titres

Les *Annales brèves universelles* et la *Chronologie* s'inscrivent à plein titre dans la catégorie des annales mineures. Il semble donc pertinent d'harmoniser leurs titres avec les définitions génériques couramment employées aujourd'hui.

À propos des *Annales brèves universelles*, il faut reconnaître que, après l'attention qu'elles ont reçue de la part de Delisle, le texte n'a pas suscité d'intérêt parmi les

matières au f. 13v, informe que « Ci sont les ans qui furent entre le commencement du monde et la nativité nostre seigneur Jhesu Crist quans ans nostre dame auoit quant il fu ne et a[...] sont croniques de plusieurs sains et saintes, de papez, d'emperieres, de roys crestiens et sarrazins et des choses avenuez puis la dicte nativité jusques ores compilé[...] briefment » (« [...] » signale les lacunes dues au rognage de la page). Par ailleurs, les étiquettes que la rubrique propose, « les ans » mais aussi « croniques », s'inscrivent de manière cohérente dans nos conclusions.

⁶³ Meyer (1906 : 416-420), Zink (1976 : 62-63) et Perrot (1992 : 155-175).

⁶⁴ Röhricht et Raynaud (1884).

spécialistes. Un changement de titre n'engendrerait pas de grande confusion dans la tradition d'étude. Bien que nous ne disposions pas de nouvelles données utiles à guider ce choix, quelques informations pourraient émerger de l'étude des nouveaux témoins que j'ai signalés. En attendant d'approfondir ces pistes, je me permets d'avancer une critique à l'étiquette d'*universelles* attribuée aux *Annales brèves universelles*, qui découle, on l'a dit, de la référence à Adam qui ouvre le texte. Cette référence apparaît strictement chronologique, utile uniquement à situer la naissance du Christ par rapport à la Création, à Abraham et à la fondation de Rome, tandis que le véritable décompte des années commence à l'incarnation du Christ. Plutôt que d'insister sur le caractère *universel*, il serait plus approprié de souligner le contexte d'origine de la tradition textuelle, à savoir le réseau des abbayes bénédictines normandes dont le texte latin est issu. Un titre tel qu'*Annales bénédictines mineures* ou *Annales mineures de Normandie* rendrait mieux compte de cette origine, tout en fournissant aux spécialistes des indications précieuses sur la nature et les caractéristiques du texte. Ces propositions ne sont peut-être pas entièrement satisfaisantes, car elles pourraient laisser penser que la traduction française provient du milieu bénédictin ou qu'elle ait été réalisée en Normandie, ce qui n'est pas confirmé par les données à disposition. Au demeurant, je privilégierais le titre *Annales bénédictines mineures*, qui évite une superposition avec d'autres textes similaires en français, tout en mettant en lumière l'origine du texte dans la tradition latine. À ce titre, il serait utile d'ajouter la spécification de la langue. Cela n'est pas nécessaire pour la *Chronique des empereurs d'Octavien à Frédéric II*, car la pratique courante prévoit de désigner sa source par la forme latine du titre, en tant que *Chronicon pontificum et imperatorum Romanorum*, et la traduction par son titre en français. La différence de langue dans le titre empêche, de fait, toute confusion entre la source et sa traduction, entre *Chronicon* et *Chronique*. Au contraire, les historiens modernes, notamment francophones, ont tendance à désigner les annales mineures latines par leur titre en français moderne. Nous parlons ainsi des *Annales mineures de Fécamp*, et non pas d'*Annales Fiscanenses* ou de *Chronicon Fiscanensis*, comme le fait par exemple le *Repertorium fontium*⁶⁵. Pour les annales, donc, la spécification de la langue permet de distinguer les textes et de souligner la spécificité du vernaculaire dans un genre encore largement écrit en latin au XIV^e siècle. Nous en sommes, avec cet ajout, au titre d'*Annales bénédictines mineures en français*, qui n'engendre pas de confusion avec d'autres textes en langue d'oïl.

En ce qui concerne la *Chronologie*, celle-ci a abandonné la mise en page tabulaire, au contraire des *Annales bénédictines mineures en français*. Le principe d'organisation du contenu, cependant, demeure annalistique et justifie l'assimilation de ce texte aux annales mineures. J'ai défini la *Chronologie* comme une version abrégée des *Annales bénédictines mineures en français*, mais il serait plus correct de parler de sélection. Les informations retenues par la *Chronologie* suivent un critère de cohérence thématique, mettant l'accent sur l'histoire chrétienne (essentiellement la vie du Christ et des saints, mais non celle des papes) et puis, à partir du XII^e siècle, sur la politique franco-anglaise et de l'Orient latin. Cette sélection thématique suggère que la *Chronologie* est davantage le fruit d'une extraction d'informations précises que non d'une simple suppression d'autres informations. Que l'on parle de sélection ou de suppression, le résultat est le même : un texte plus court que sa source, toujours annalistique, mais différent par son contenu, totalement privé de l'attention aux faits normands qui caractérise les *Annales bénédictines mineures en français*. Ce changement radical explique, d'ailleurs, son

⁶⁵ *Rep. Font.* 3, 334.

émergence dans des copies italiennes, dans un contexte où les fondations des abbayes normandes et la succession des ducs de Normandie intéressaient peu, mais où les informations d'intérêt international contenues dans la *Chronologie* étaient toujours significatives. Ces innovations par rapport à la source justifient l'étude de la *Chronologie* en tant que texte distinct, plutôt que comme une simple variante des *Annales bénédictines mineures en français*. Un nouveau titre pour la *Chronologie*, reflétant les données nouvellement acquises sur son origine et sa tradition, est celui d'*Annales mineures abrégées jusqu'en 1239 en français*. Un titre descriptif, certes, mais capable à la fois de rattacher le texte à sa source, d'en préciser le genre et de mentionner son extrême chronologique.

4. Quelques conclusions

J'ai présenté deux études de cas qui soulèvent la question de la définition générique et du titrage de textes historiques de consultation – en réalité trois, si l'on inclut les *Annales bénédictines mineures en français*. Les propositions de titres que j'ai formulées mettent à profit les résultats de recherches qui sont en cours, et, en raison de cela, mes suggestions ne peuvent être que temporaires, utiles à harmoniser les titres aux nouveaux acquis et à attirer l'attention sur ces textes peu connus. Il est probable, voire certain, que de nouveaux témoins des textes latins et français que l'on vient de présenter seront découverts dans les années à venir, car les caractéristiques propres à ce type d'œuvres historiques de référence et le peu d'intérêt qu'ils ont suscité ont affecté les catalogues et les répertoires, en favorisant leur oubli.

Les titres que j'ai attribués se veulent un compromis entre la tradition et les caractéristiques de ces textes et les pratiques de l'historiographie médiévale et moderne en matière de définitions génériques et d'exigences de taxinomie. Ces titres sont susceptibles de faire l'objet de critiques, et je souhaite en mentionner au moins deux. En premier lieu, ils s'adressent principalement aux spécialistes de l'historiographie médiévale, sans vraiment servir ces textes en termes d'attractivité. En tant que compendia à visée pratique, ces œuvres ne figurent pas parmi les objets culturels les plus captivants pour le goût contemporain, et les titres proposés ne vont pas dans le sens d'affronter cette question. En deuxième lieu, ces titres privilégient la perspective généalogique des traditions par rapport à d'autres possibles, car ils visent surtout à montrer les liens entre les sources et les ouvrages qui s'en inspirent, sans trop rendre compte de la spécificité des textes.

Les titres de *Chronique des empereurs d'Octavien à Frédéric II*, d'*Annales bénédictines mineures en français* et d'*Annales mineures abrégées jusqu'en 1239 en français* tentent de concilier l'objectif d'attirer l'attention des spécialistes, en leur fournissant des étiquettes assez descriptives et transparentes, avec la nécessité de conjuguer la fluidité des étiquettes génériques médiévales avec les pratiques de titrage de l'historiographie moderne. Ce n'est qu'un premier pas pour sortir ces textes de l'oubli, en attendant la publication de leurs éditions critiques.

Références bibliographiques

Éditions et traductions

- Champion, Pierre (ed.) (1907), *Chronique martiniane, édition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII restituée à Jean Le Clerc*, Paris, Champion.
- Davis, Lisa F. (ed.) (2014), *La Chronique Anonyme Universelle. Reading and Writing History in Fifteenth-Century France*, London-Turnhout, Harvey Miller.
- De Visser-van Terwisga, Marijke (ed.) (1995-1999), *Histoire ancienne jusqu'à César (Estoires Rogier)*, 2 t., Orléans, Paradigme.
- Duval, Frédéric (ed.) (2001), *La traduction du Romuleon par Sébastien Mamerot*, Genève, Droz.
- Flutre, Louis-Fernand ; Sneyders de Vogel, Kornelis (eds.) (1935-1938), *Li fet des romains : compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan, texte du XIII^e siècle publié pour la première fois d'après les meilleurs manuscrits*, 2 t., Paris-Groningue, Droz-Wolters.
- Giannini, Gabriele (ed.) (2016), *Un guide français de Terre sainte, entre Orient latin et Toscane occidentale*, Paris, Classiques Garnier.
- Hasenohr, Geneviève (ed.) (1969), *Le respit de la mort par Jean Le Fèvre*, Paris, Picard.
- Holder-Egger, Oswald (ed.) (1879), 'Gilberti Chronicon pontificum et imperatorum Romanorum', *MGH SS* 24, 117-140.
- Millard, Galia (ed.) (1957), *Les empereurs de Rome par Calendre*, Ann Arbor, University of Michigan.
- Nobel, Pierre (ed.) (2006), *La Bible d'Acre. Genèse et Exode*, Besançon, Presses Universitaires de la Franche-Comté.
- Pallastrelli, Bernardo (ed.) (1859), 'Chronicon Placentinum ab a. 1154 ad a. 1284', in *Chronica tria Placentina a Johanne Codagnello ab Anonymo et a Guerino conscripta*, 109-349.
- Pertz, Georg H. (ed.) (1863), 'Annales Placentini Gibellini', *MGH SS* 18, 457-579.
- Von den Brincken, Anna-Dorothee (ed.) (2014), 'Martin von Troppau, *Chronicon Pontificum et Imperatorum*', *MGH*, en ligne, <<https://data.mgh.de/ext/epub/mt/>> (consultation du 01/09/2024).
- Waitz, Georg (ed.) (1872), 'Catalogus pontificum et imperatorum Romanorum, ex Casinensi, ut videtur, sumptus, a pluribus continuatus', *MGH SS* 22, 359-367.
- Weiland, Ludwig (ed.) (1872), 'Martini Oppaviensis Chronicon pontificum et imperatorum', *MGH SS* 22, 377-482.

Études

- Avril, François ; Gousset, Marie-Thérèse (1984), *Manuscrits enluminés d'origine italienne. II. XIII^e siècle*, avec la collaboration de Claudia Rabel, Paris, Bibliothèque nationale de France.
- Benedetti, Roberto (1990), 'Qua fa' un santo e un cavaliere... Aspetti codicologici e note per il miniatore', in Rosellini, Aldo (ed.), *La grant Queste del Saint Graal. La grande Ricerca del Santo Graal. Versione inedita della fine del XIII secolo del ms. Udine, Biblioteca Arcivescovile, 177*, Udine, Vattori, 32-47.
- Bisson, Sebastiano (2008), *Il fondo francese della Biblioteca Marciana di Venezia*, Rome, Edizioni di storia e letteratura.
- Bratu, Cristian (2010), 'Gilbertus Romanus', in Dunphy, Graeme (ed.), *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, 2 t., t. 1, Leyde-Boston, Brill, 706.

- Burgess, Richard W. ; Kulikowski, Michael (2013), 'Medieval Historiographical Terminology : The Meaning of the Word Annales', in Kooper, Erik ; Levelt, Sjoerd (eds.), *The Medieval Chronicle VIII*, Amsterdam-New York (NY), Brill, 165-192.
- Careri, Maria ; Fery-Hue, Françoise ; Gasparri, Françoise ; Hasenohr, Geneviève ; Labory, Gillette ; Lefèvre, Sylvie ; Leurquin, Anne-Françoise ; Ruby, Christine (2001), *Album de manuscrits français du XIII^e siècle. Mise en page et mise en texte*, Rome, Viella.
- Chazan, Mireille (1999), *L'Empire et l'histoire universelle : de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor, XII^e-XIV^e siècle*, Paris, Champion.
- Cigni, Fabrizio (2010), 'Manuscrits en français, italien, et latin entre la Toscane et la Ligurie à la fin du XIII^e siècle : implications codicologiques, linguistiques, et évolution des genres narratifs', in Kleinhenz, Christopher ; Busby, Keith (eds.), *Medieval Multilingualism : The Francophone World and its Neighbours*, Turnhout, Brepols, 187-217.
- Courroux, Pierre (2016), *L'écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier.
- Croizy-Naquet, Catherine (1999), *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle, L'Histoire ancienne jusqu'à César et les Faits des Romains*, Paris, Champion.
- Damien-Grint, Peter (1999), *The New Historians of the Twelfth-century Renaissance : Inventing Vernacular Authority*, Woodbridge, Boydell.
- Delisle, Léopold (1898), 'Chroniques et annales diverses', in *L'histoire littéraire de la France*, 41 t., Paris, Imprimerie impériale, 1683-1981, t. 32, 182-264.
- Dunphy, Graeme (2010a), 'Annals', in Dunphy, Graeme (ed.), *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, 2 t., t. 1, Leyde-Boston, Brill, 45-52.
- Dunphy, Graeme (2010b), 'Chronicles (terminology)', in Dunphy, Graeme (ed.), *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, 2 t., t. 1, Leyde-Boston, Brill, 274-282.
- Fabbri, Francesca (2012), 'Romanzi cortesi e prosa didattica a Genova alla fine del Duecento fra interscambi, coesistenze e nuove prospettive', *Studi di Storia dell'Arte* 23, 9-32.
- Falmagne, Thomas (2019), 'Documenter la philologie romane par des manuscrits : le choix de fragments utiles par le bibliothécaire troyen Auguste Hermand au milieu du XIX^e siècle', in Grossel, Marie-Geneviève ; Martin, Jean-Pierre ; Nys, Ludovic ; Ott, Muriel ; Suard, François (eds.), *Uns clers ait dit que chanson en ferait. Mélanges de langue, d'histoire et de littérature offerts à Jean-Charles Herbin*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 253-284.
- Flutre, Louis-Fernand (1932), *Les manuscrits des Faits des Romains*, Paris, Hachette.
- Ganshof, François Louis (1970), 'L'historiographie dans la monarchie franque sous les mérovingiens et les carolingiens', in *La storiografia altomedievale*, XVII, Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, 10-16 aprile 1969, Spoleto, Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, 631-686.
- Genicot, Léopold (1972), *Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 1. Introduction*, Turnhout, Brepols.
- Goez, Werner (1958), *Translatio Imperii, ein Beitrag zur Geschichte des Geschichtsdenkens und der politischen Theorien im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, Tübingen, Mohr.
- Gousset, Marie-Thérèse (1988), 'Étude de la décoration filigranée et reconstitution des ateliers : le cas de Gênes à la fin du XIII^e siècle', *Arte Medievale* 2, 121-149.

- Grousset, René (1991) [1936], *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, 3 t., Paris, Perrin.
- Guenée, Bernard (1973), 'Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge', *Annales. Économies, société, civilisations* 28, 997-1016.
- Guenée, Bernard (1976), 'La culture historique des nobles. Le succès des *Faits des Romains* (XIII^e-XV^e siècles)', in Contamine, Philippe (ed.), *La noblesse au Moyen Âge, XI^e-XV^e siècles. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Guenée, Bernard (1984), 'Histoire et chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Âge', in Poiron, Daniel (ed.), *La Chronique et l'histoire au Moyen Âge*. Colloque des 24 et 25 mai 1982, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 3-12.
- Ikas, Wolfgang-Valentin (2002), 'Neue Handschriftenfunde zum *Chronicon pontificum et imperatorum* des Martin von Troppau', *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 58, 521-537.
- Lecouteux, Stéphane (2015), *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques. L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, Caen, Université de Caen Normandie/École pratique des hautes études, thèse de Doctorat, 2 t.
- Lecouteux, Stéphane (2021), 'Fécamp pendant la période ducale (911-1204)', in Lecouteux, Stéphane ; Leroux, Nicolas ; Siab, Ourdia (eds.), *La bibliothèque et les archives de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp. Splendeur et dispersion des manuscrits et des chartes d'une prestigieuse abbaye bénédictine normande*, Caen, CRAHAM, 36-85.
- Marziali Peretti, Alessio (2019), 'En marge de la tradition italienne des *Faits des Romains* : à propos de deux continuations traduites du latin', *Memini. Travaux et documents* 25, en ligne, <<https://doi.org/10.4000/memini.1338>> (consultation du 01/09/2024).
- Marziali Peretti, Alessio (2024), *Jules César et sa postérité entre Gênes et Pise*, Montréal, Thèse de doctorat de l'Université de Montréal.
- Masai, François ; Wittek, Martin (1968), *Manuscrits datés conservés en Belgique. 1. 819-1400*, Bruxelles-Gand, Story-Scientia.
- McCormick, Michael (1975), *Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 14. Les annales du haut Moyen Âge*, Turnhout, Brepols.
- Meyer, Paul (1885), 'Les premières compilations françaises d'histoire ancienne', *Romania* 14, 1-81.
- Meyer, Paul (1897), 'Notice du ms. Bibl. nat. fr. 6447 (Traduction de divers livres de la Bible – Légendes des saints)', *Romania* 32, 435-509.
- Meyer, Paul (1906), 'Légendes hagiographiques en français', in *L'histoire littéraire de la France*, 41 t., Paris, Imprimerie impériale, 1683-1981, t. 33, 328-458.
- Mierau, Heike Johanna (2006), 'Die Einheit des *imperium Romanum* in den Papst-Kaiser-Chroniken des Spätmittelalters', *Historische Zeitschrift* 282, 281-312.
- Musset, Lucien (1958), 'La contribution de Fécamp à la reconquête monastique de la Basse-Normandie', in *L'Abbaye bénédictine de Fécamp. Ouvrage scientifique du XIII^e centenaire : 658-1958*, 4 t., Fécamp, Durand et Fils, 1958-1963, t. 1, 57-66.
- Paradisi, Gioia (2006), 'Cesare e l'impero tra mito e storia : il caso dei *Faits des Romains*', in *Mito e storia nella tradizione cavalleresca*. Atti del XLII Convegno storico internazionale, Todi, 9-12/10/2005, Spoleto, Fondazione Centro di studi sull'Alto Medioevo, 235-266.

- Perrot, Jean-Pierre (1992), *Le passionnaire français au Moyen Âge*, Genève, Droz.
- Pertz, Georg H. (1824), *Italienische Reise vom November 1821 bis August 1823* (= *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde zur Beförderung einer Gesamtausgabe der Quellenschriften deutscher Geschichten des Mittelalters*, t. 5), Hannover, Hahn, 174-176.
- Pycke, Jacques (1984), ‘Gilbert (de Rome ?)’, in Baudrillart, Alfred ; de Meyer, Albert ; Aubert, Roger (eds.), *Dictionnaire d’Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, 33 t., Paris, Letouzey et aîné, 1919-2014, puis Turnhout, Brepols, 2015-en cours, t. 20, col. 1332-1333.
- Röhricht, Reinhold ; Raynaud, Gaston (1884), ‘Annales de Terre sainte’, *Archives de l’Orient latin* 2, 427-461.
- Roux, Brigitte (2009), *Mondes en miniatures. L’iconographie du Livre du Trésor de Brunetto Latini*, Paris, Droz.
- Sharpe, Richard (2003), *Titulus. Identifying Medieval Latin Texts. An Evidence-Based Approach*, Turnhout, Brepols.
- Section romane (2024a), notice de ‘Liste des empereurs d’Auguste à Frédéric II, Anonyme’, in Jonas-IRHT/CNRS, <<http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/9170>> (consultation du 01/09/2024).
- Section romane (2024b), notice de ‘Chronique abrégée jusqu’en 1239, Anonyme’, in Jonas-IRHT/CNRS, <<http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/5319>> (consultation du 01/09/2024).
- Sneyders de Vogel, Kornelis (1932a), ‘La date de la composition des *Faits des Romains*’, *Neophilologus* 17, 213-214.
- Sneyders de Vogel, Kornelis (1932b), ‘La date de la composition des *Faits des Romains* précisée’, *Neophilologus* 17, 271.
- Sulpice, Audrey (2011), ‘Martin de Troppau, *Chronicon pontificum et imperatorum*, XIII^e apr. J.-C.’, in Claudio Galderisi (ed.), *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, 2 t., Turnhout, Brepols, t. 2.1, 675-676.
- Von den Brincken, Anna-Dorothee (1985), ‘Studien zur Überlieferung der Chronik des Martin von Troppau’, *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 41, 460-531.
- Von den Brincken, Anna-Dorothee (1989), ‘Studien zur Überlieferung der Chronik des Martin von Troppau, Zweiter Teil’, *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 45, 551-591.
- Von den Brincken, Anna-Dorothee (1994), ‘Studien zur Überlieferung der Chronik des Martin von Troppau. Erste Nachträge’, *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 50, 611-613.
- Zinelli, Fabio (2015), ‘Codici francesi di Genova e Pisa : elementi per la definizione di una scripta’, *Medioevo Romano* 39, 82-127.
- Zink, Michel (1976), *La prédication en langue romane avant 1300*, Paris, Champion.

Manuscripts

Basel, Universitätsbibliothek, D IV 4.

Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, Theol. Lat. Qu. 369.

Bruxelles, KBR, 10168-10172.

Cambridge, University Library, li. 6. 24.
 Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 610.
 Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 1682.
 Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. lat. 4792.
 Córdoba, Biblioteca provincial, 131.
 Liverpool, Walker Art Gallery, 12017.
 Madrid, Biblioteca Nacional de España, 490.
 Madrid, Biblioteca Nacional de España, 898.
 Madrid, Biblioteca Nacional de España, 7104.
 Hamburg, Staats- und Universitätsbibliothek Carl von Ossietzky, Theol. 1811.
 London, British Library, Harley 3678.
 Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 815.
 Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 5218.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 726.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 1412.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 1543.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 4946.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 5391.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 6447.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 10130.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 20125.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 23082.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 24429.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 24941.
 Paris, Bibliothèque nationale de France, latin 4861.
 Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 792.
 Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1654.
 Troyes, Médiathèque Jacques Chirac, 830.
 Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, fr. Z. 3.
 Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, lat. X.135 (3309).

Alessio Marziali Peretti
Université de Montréal (Canada)
alessio.marziali.peretti@umontreal.ca